



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 10.11.2023

Publications supplémentaires: KABFR 10.11.2023

Visible par le public jusqu'au: 10.11.2028

Numéro de publication: KK04-0000037641

Entité de publication

Office cantonal des faillites Fribourg, Avenue Beauregard 13, 1700 Fribourg

Etat de collocation et inventaire KAMCA Trading SA en liquidation

Débiteurs:

KAMCA Trading SA en liquidation

CHE-419.221.870

Rue des Pilettes 1

1700 Fribourg

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 30.11.2023

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 20.11.2023

Lieu de dépôt des documents:

Office cantonal des faillites Fribourg, Avenue Beauregard 13, 1700 Fribourg

Remarques:

Les créanciers peuvent, dans le délai de dépôt de l'état de collocation, demander la cession des droits de la masse (art. 260 LP) quant à la titularité de créances revendiquées par des tiers et admises par l'administration de la faillite pour, le cas échéant, contester ces prétentions par-devant l'Autorité judiciaire civile compétente.

Secteur 1 F20220418